

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 septembre 2018 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absents et excusés : Bernard DESLOIR, Jean-Paul BONNEFOND.

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/07/2018

Le compte rendu du Conseil Municipal du 09/07/2018 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	Entreprise THOMAS 148 Impasse des Tisserands (acquéreurs SARRY/LABAUME) SEKLEM Saban 40 Impasse des Ecoliers (acquéreurs M. et MME YABANCI)
Déclarations préalables accordées ou tacites	WICART Françoise : panneaux photovoltaïques
Déclarations préalables en cours	BROSSAT Mikaël et BEAL Sophie : piscine DANS F. et BESSUEILLE S. : panneaux photovoltaïques COQUARD Gilles : fermeture terrasse
Permis accordés ou tacites	MOLON Roméo et MOLON Sandra : construction maison individuelle FORISSIER Benoit et BARONNIER Maryline : construction maison individuelle JAY Sylvain : Extension maison
Permis en cours	MOINE Christophe et GIROUD Marilyne : construction maison individuelle

DELEGATION DE POUVOIR AU MAIRE

Pour la durée du présent mandat, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à créer ou modifier les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

MODIFICATION D'UN POSTE A L'ECOLE

Dans le cadre d'une réorganisation des services, il est proposé de modifier, à compter du 01/10/2018, la durée du temps de travail d'un emploi d'assistant petite enfance à l'école (grade adjoint technique), en ce sens : durée avant modification : 34,5 H/hebdo - durée après modification : 32,5 H/hebdo. L'agent affecté sur ce poste est favorable à cette mesure. Le Conseil approuve.

APPROBATION DES CONVENTIONS TAP AVEC LES ASSOCIATIONS INTERVENANTES

Dans le cadre de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires, Madame COGNET présente les conventions 2018/2019 à conclure avec les associations intervenantes : Association Familles Rurales, ASR Basket, Forez Donzy Football Club et Tennis Club.

Le Conseil approuve ces conventions qui définissent les conditions d'intervention, les conditions financières, le rôle, les obligations et responsabilités de chaque partie.

CONTRAT DE PRESTATION MEDECIN REFERENT CRECHE

En application de l'article R180-19 du décret n° 2000-762 du 1^{er} août 2000, les établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent s'assurer du concours régulier d'un médecin. Les missions de ce médecin sont précisées dans ce même article : assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès du personnel, veiller à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie...etc.. Dans ce cadre, Il est décidé de conclure un contrat avec Mme Guylène PERRICHON, docteur à la Maison Médicale de Rozier en Donzy, pour intervenir à la crèche la Souris Verte (vacations fixées à 12 heures pour la période du 01/10/2018 au 30/06/2019 – 60 € de l'heure).

REVISION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION VERSEE A LA COMMUNE PAR FOREZ-EST

Le Conseil Municipal donne son accord sur le point 2 du rapport en date du 12 juin 2018 de la CLECT de la Communauté de Communes de Forez-Est majorant l'attribution de compensation de la commune de Rozier en Donzy de 36.898 € dans le cadre de la révision libre des attributions de compensation (portant ainsi l'attribution de compensation de la commune à la somme de 113.201 €).

PROPOSITION ACQUISITION TENEMENT IMMOBILIER RIVOLLIER

Les pourparlers pour l'achat de l'immeuble Rivollier (ancien restaurant), n'ont pour l'instant pas abouti. Le Conseil maintient sa proposition de 90.000 €.

PROJET IMPLANTATION ANTENNE RELAIS ORANGE A BOURBONNEAU

La demande de la Sté ORANGE pour l'implantation d'une antenne relais sur notre commune s'inscrit dans le cadre de l'accord pour une meilleure couverture téléphonique signée entre le Gouvernement, l'ARCEP et les opérateurs du numérique. La couverture réseau est en effet loin d'être satisfaisante sur la commune. Une réunion publique a été organisée le 4 juillet 2018, destinée à échanger avec la population sur le projet ; 9 personnes étaient présentes.

Après étude de l'opérateur ORANGE, le choix de l'implantation s'est porté sur la parcelle cadastrée B637, à Bourbonneau, près du terrain de tennis. L'emprise de cette installation sera d'environ 40 M². Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 3 abstentions, donne son accord de principe pour l'implantation d'une antenne relais à Bourbonneau, près du terrain de tennis et approuve le bail à intervenir entre la société ORANGE et la commune pour la mise à disposition du terrain (durée 12 ans – renouvelable par période de 6 ans - 2.000€/an.)

CONVENTION POUR UTILISATION DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE DU COMPLEXE SPORTIF

Afin de dispenser des cours de pilates, Madame Alicia VENET, masseur-kinésithérapeute à la maison médicale de Rozier en Donzy, sollicite la mise à disposition de la salle de gymnastique du complexe sportif. Le Conseil approuve la convention à intervenir entre Mme Alicia VENET et la commune, fixant les conditions d'utilisation du local (durée 1 an à compter du 01/09/2018 – forfait loyer 300€...).

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES – BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil approuve la décision modificative budgétaire suivante sur le budget assainissement, section de fonctionnement : augmentation de crédits de 2.900 € (compte 61523 dépenses et compte 70128 recettes)

RENOVATION DU CIMETIERE : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AU TITRE DU PLAN DE RURALITE

En complément de la subvention déjà sollicitée auprès du Département, le Conseil décide de solliciter une subvention auprès de la région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du plan de ruralité, pour les travaux de rénovation du cimetière. Pour rappel, le montant de l'opération est estimé à 24.599 € HT.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

* **Sécurité** : les règles de stationnement dans la Rue St-Pierre ne sont guère respectées : une réunion avec les riverains est prévue le 21/09 à ce sujet ; la commission proposera de nouvelles mesures (arrêt-minute, meilleure signalisation...)

* **Bâtiment** : dans le cadre de l'opération « rénovation énergétique des bâtiments publics » lancée par le SIEL, la collectivité va remplacer les luminaires existants au gymnase par des luminaires LED, dans le but d'améliorer l'éclairage et de réaliser des économies d'énergie.

- * **Voirie** : les travaux retenus au titre du programme 2018 seront réalisés d'ici fin octobre.
- * **Fleurissement** : La commune a participé au concours de fleurissement de l'association « Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin ». La visite du jury a eu lieu le 31/08 (pour la commune et les particuliers).
- * **Crèche** : travaux réalisés en août pendant la fermeture estivale : réfection du hall d'entrée, revêtements de sols, peinture... Le programme de travaux d'investissement 2017/2018 est ainsi entièrement réalisé (subvention de la CAF 80%).
- * **Communication** : bulletin municipal en cours de préparation par la commission – thème : les 30 ans du bulletin municipal.
- * **Manifestations** : préparation commémoration centenaire armistice 14-18 avec des représentants de la FNACA, du CME, de l'école et des élus.
- * **CCAS** : commande groupée de fioul réalisée en juillet : + de 34.000 litres (10 cts par litre reviennent au CCAS).
- * **Sport** :
 - le planning de la salle reste inchangé
 - course nature du 23/09 organisée par le Sou des Ecoles et le Basket : participation de la commune à hauteur de 150 € pour un encart dans la plaquette publicitaire
 - terrain de foot : état lamentable – terrain de dirt : à rénover suivant les propositions du Club des Jeunes – terrain de tennis : des filets de protection ont été installés le long du grillage pour protéger le terrain.
- * **Conseil Municipal Enfants** : projets : décoration d'un arbre dans le cadre de l'animation "les 48 heures de la création" - commémoration du 11/11 – rencontre élections le 20 octobre – réunion du nouveau conseil le 27/10.
- * **Club des Jeunes** : fresque réalisée fin août – 29/09 : soirée projet 4L trophy – prochaine AG : programmer les projets.
- * **Points divers** :
 - J. C Tissot : bilan annuel de sénateur le 11 octobre
 - AG DDEN le 18/10 à Rozier
 - 70^{ème} anniversaire du SIEMLY, samedi 13/10 à 9H, station de pompage Grigny
 - Collecte ordures ménagères : harmonisation du service au sein de Forez-Est à compter du 01/01/2019 (conteneurs normalisés, modification fréquence collecte...).

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mercredi 24 octobre à 20 Heures